

## **Contributions Afaïa pour l'atelier 3 des EGA :**

Contribution pour l'axe 1 : « *L'utilisation durable des ressources naturelles* », sous-axe 1.1 : « *Quels rôles et quels enjeux pour les acteurs agricole et agroalimentaires dans l'objectif global de réduction de la consommation des matières premières non renouvelables* ».

**Afaïa soutient la mise en place d'une stratégie nationale définissant des axes et des objectifs chiffrés pour le développement de l'économie circulaire.**

### **Promouvoir les fertilisants durables :**

Le bilan environnemental de l'agriculture pourrait être largement amélioré en développant l'Agriculture Circulaire : En matière de fertilisation, la priorité doit être donnée à l'utilisation de fertilisants issus du recyclage. Le développement de labellisations permettant à l'utilisateur de repérer facilement les fertilisants issus de l'économie circulaire, comme par exemple la marque « Fertilisant Durable » doit être encouragé.

Plus généralement, pour développer le secteur de la bioéconomie, plusieurs actions doivent être entreprises :

- Création d'un label transversal destiné à signaler les produits issus de la bioéconomie. Ce serait une avancée très positive, pour le développement de ce secteur.
- Couplage de cette labellisation à des incitations fiscales (taux de TVA par exemple).
- Valorisation du carbone dans la fertilisation : Permettre aux utilisateurs de fertilisants organiques de bénéficier de crédits carbone, liés au stockage de carbone dans les sols.
- Imposer la prise en compte d'une part significative de fertilisants durables dans les marchés publics portant sur des engrais et amendements

### **Contributions Afaia pour l'atelier 3 des EGA :**

Contributions pour l'axe 1, sous-axe 1.2 : « *Quelles matières organiques (effluents d'élevage, digestats, biodéchets, coproduits et matières résiduelles de l'industrie agroalimentaire, boues de station d'épuration, etc...) pour quel besoin en agriculture ? Comment faire converger les acteurs vers des filières vertueuses ?* »

**Contribution 1/4 : Agriculture urbaine et Supports de culture, veiller à l'innocuité !** Le développement de l'agriculture urbaine, ainsi que la végétalisation des toitures ont des impacts positifs sur l'environnement. Le développement de cultures vivrières au cœur des villes peut aussi apporter des compléments intéressants pour l'alimentation en légumes frais. Cependant, il faut bien veiller à la qualité des supports de culture (terreaux, substrats) utilisés. Nous rappelons que seuls les produits qui correspondent aux normes en vigueur sont contrôlés et apportent les garanties d'innocuité. Ne faisons pas pousser des légumes sur n'importe quel support de culture ! Aujourd'hui, l'émergence de l'agriculture urbaine ne prend pas suffisamment en compte les aspects réglementaires (normes de qualité ou aspects sanitaires). Les cahiers des charges pour la végétalisation des toits ne reprennent pas tous les critères sanitaires de la norme NF U 44-551.

**Contributions 2/4 : Sous-produits animaux, développement de méthodes alternatives pour accéder au statut transformé.**

La gestion des sous-produits animaux est cruciale pour le développement des fertilisants organiques. Aujourd'hui une seule méthode de transformation est reconnue au niveau européen, mais elle est mal adaptée aux pratiques des fabricants français de fertilisants organiques et organo-minéraux. Il faut accélérer la reconnaissance de méthodes alternatives au niveau européen, pour que les fertilisants organiques et organo-minéraux produits en France puissent être sur un pied d'égalité avec les produits communautaires, d'autant plus que les autorités nationales n'ont pas les compétences pour contrôler l'application du règlement CE n°1069/2009 sur les importations.

---

### **Contributions Afaïa pour l'atelier 3 des EGA :**

Contributions pour l'axe 1, sous-axe 1.2 : « *Quelles matières organiques (effluents d'élevage, digestats, biodéchets, coproduits et matières résiduelles de l'industrie agroalimentaire, boues de station d'épuration, etc...) pour quel besoin en agriculture ? Comment faire converger les acteurs vers des filières vertueuses ?* »

**Contribution 3/4 : Fertilisants, assurer la sécurité des productions, et préserver les sols.** En raison des quantités apportées au sol, les matières fertilisantes pourraient être la cause d'un enrichissement des sols en métaux lourds indésirables. Il est important que les seuils pour les principaux métaux lourds (chrome, cadmium, nickel, plomb) soient harmonisés entre les différentes matières fertilisantes, et permettent de maintenir la qualité des sols, des eaux, et des productions qui en sont issues. De la même façon, l'hygiénisation des sous-produits organiques peut être efficacement assurée par le compostage, qui permet ainsi le retour au sol de matières organiques de qualité. Il faut toutefois veiller à ce que les composts, vendus comme amendement organique, soient conformes aux normes en vigueur, et aient subi les analyses appropriées, quelle que soit la structure qui les a fabriqués (industriel, collectivité, compostage de proximité). Sans ces assurances, il y aurait un risque à la fois en terme sanitaire, et en termes de loyauté de la concurrence entre les opérateurs.

**Contribution 4/4 : Être moteur par rapport au nouveau règlement européen harmonisé sur les matières fertilisantes.**

Pour la défense des fertilisants issus de la bioéconomie, et la pérennité des filières qui les produisent, il faut assurer la continuité des politiques publiques, y compris vis à vis des évolutions en cours au-delà de nos frontières. Les autorités doivent plus nettement s'impliquer dans les travaux en cours sur le nouveau règlement européen harmonisé sur les matières fertilisantes. Il faut veiller à **ne pas introduire de distorsions de concurrence** entre les fertilisants conformes aux normes françaises et les futurs « fertilisants CE ». L'objectif d'un usage de fertilisants de qualité doit être tenu aussi sur ce sujet, pour maintenir la qualité des sols, des eaux, et des productions qui en sont issues.

## Contributions Afaïa pour l'atelier 3 des EGA :

Contribution pour l'axe 2 : « *La gestion des déchets d'agrofourniture de l'agriculture et de l'agroalimentaire* »

**Promouvoir les paillages :** Développer l'utilisation des paillages issus de sous-produits de la forêt, de l'agriculture et des IAA, pour limiter la pousse des adventices (« mauvaises herbes »), en remplacement des désherbants chimiques. Dans le même temps, pour assurer la sécurité sanitaire, il faudra donner un statut clair aux paillages mis en marché, pour éviter la concurrence de paillages autoproduits qui ne présenteraient pas toutes les garanties de composition ni d'innocuité : définition dans le code rural et mise en place d'une norme pour caractériser ce type de produits.

---

## Contributions Afaïa pour l'atelier 3 des EGA :

Contributions pour l'axe 3 : « *Créer de la valeur par de nouveaux débouchés grâce à la bioéconomie : comment les valorisations nouvelles de la bioéconomie s'articulent durablement avec les usages alimentaires ?* »

### **Contribution 1/3 : Favoriser l'innovation et supprimer des barrières non justifiées à l'utilisation.**

Dans le cadre du développement de l'Agriculture Circulaire (l'économie circulaire appliquée à l'agriculture), il faudra assurer aux producteurs un plein accès aux fertilisants issus du recyclage. En effet, il existe encore des **restrictions d'usage**, comme certains cahiers de charges de l'agro-alimentaire, qui n'ont pas de sens lorsque les fertilisants issus du recyclage présentent les mêmes niveaux d'innocuité que les fertilisants de synthèse.

De la même façon il existe un blocage pour l'utilisation des **biostimulants**, qui sont une clé pour produire mieux avec moins d'intrants ! En effet, les biostimulants des plantes améliorent l'absorption des nutriments, la résistance aux stress abiotiques, la qualité ou le rendement des cultures. Ces produits, qui se classent clairement au sein des fertilisants selon le projet européen sur les matières fertilisantes, sont mal définis dans le Code Rural, confondus avec les PNPP ou les produits de biocontrôle. Il est donc important que le Code Rural reconnaisse la définition et le rôle des biostimulants, pour qu'ils puissent être plus largement développés. Ainsi, l'Anses pourra mettre en place une évaluation spécifique des AMM pour cette famille de produits, de manière cohérente. Cette évaluation doit également être simplifiée pour les fertilisants élaborés à partir de **substances naturelles** (extraits de plantes, d'algues ou d'origine animale), de **micro-organismes**, de **minéraux** comme le sont la plupart des biostimulants, et pour lesquels les procédures de d'examen des AMM sont trop longues et trop coûteuses.

Enfin, notamment dans le cas de fertilisants issus du recyclage, le coût des procédures d'AMM, pour des matériaux qui représentent des gisements de taille moyenne, sont inabordables. Il serait judicieux que les dossiers d'AMM, pour des produits identiques ou particulièrement proches, puissent être déposés sous forme de **consortium**, de manière à mutualiser les coûts, sur le modèle de ce qui existe déjà pour d'autres réglementations (par exemple Reach, ou bien les substances actives phytosanitaires).

### **Contributions Afaïa pour l'atelier 3 des EGA :**

Contributions pour l'axe 3 : « *Créer de la valeur par de nouveaux débouchés grâce à la bioéconomie : comment les valorisations nouvelles de la bioéconomie s'articulent durablement avec les usages alimentaires ?* »

**Contribution 2/3 : Promouvoir l'utilisation de supports de culture modernes pour la production de produits frais.** L'usage de supports de culture conduit à économiser l'eau et valoriser les fertilisants, en produisant des rendements plus élevés de fruits et légumes de qualité, comparés à la production conventionnelle dans le sol en place. De plus, l'usage des meilleures techniques de production avec les supports de culture réduit les pertes en eau et le lessivage des éléments nutritifs, préservant des pollutions les eaux de surface et les eaux souterraines. Les supports de culture sont aussi une des voies pour réduire l'usage des produits phytosanitaires, et ainsi parvenir à des fruits et légumes indemnes de résidus.

### **Contribution 3/3 : Recherche et formation pour soutenir le développement des fertilisants issus de la bioéconomie, et de la bioéconomie en général**

Le développement des fertilisants issus de la bioéconomie a besoin d'investissements en R&D : Soutien (fiscal notamment) aux entreprises innovantes et plus grande implication de la recherche académique sont nécessaires pour mieux évaluer et comparer les produits et les filières, et comprendre les mécanismes mis en jeu. Dans le prolongement, l'enseignement et la prise en compte des cycles de la bioéconomie doit être introduit plus largement dans les filières de formation agricole et agroalimentaire. Cela permettra de former des agriculteurs et des conseillers aptes à intégrer ces nouveaux paramètres dans la production, et à devenir eux-mêmes les acteurs et innovateurs en matière de bioéconomie.